

*C'est le fond(s) qui compte !*

# 10 ANS DES FONDS DE DOTATION : L'OUTIL IDÉAL POUR LES ENTREPRISES MÉCÈNES ET LES PHILANTHROPIES

 #10ansFDD

À l'initiative de :



Avec :





# UNE ÉDITION SPÉCIALE DES ASSISES DE LA PHILANTHROPIE

---

La philanthropie, sous toutes ses formes, s'inscrit profondément au cœur de l'histoire de l'Institut Pasteur depuis 130 ans. Il était donc tout naturel pour cette grande fondation, aujourd'hui devenue l'une des plus importantes bénéficiaires de grands dons et mécénat en France, de prendre l'initiative d'un rendez-vous de référence sur ce sujet qui reste, plus que jamais, d'actualité.

En 2009, faisant le constat du peu de lieux et d'occasions d'échanges pluridisciplinaires sur ces questions, l'Institut Pasteur lançait les premières Assises de la Philanthropie. Cet événement intervenait à un moment clé des transformations récentes du secteur de la philanthropie, en présence de Christine Lagarde : la création du statut de fonds de dotation. Depuis, trois rencontres marquantes ont suivi, sur des sujets tout aussi riches : les cultures philanthropiques, les nouveaux visages de la philanthropie, et la difficile question de savoir à qui appartient l'intérêt général. Autant de thèmes qui montrent l'évolution rapide et structurelle de la philanthropie en France et dans le monde.

Durant cette dernière décennie plus de 3 000 fonds de dotation ont été créés, et aujourd'hui, une « fondation » française sur deux est un fonds de dotation !

FIDAL et l'Institut Pasteur en partenariat avec Carmignac vous ont proposé le 19 octobre 2018 de mieux comprendre pourquoi et comment les entreprises et les grands mécènes se sont appropriés ce véhicule juridique.

Cette synthèse revient sur les grandes thématiques abordées lors de cet événement.





# SOMMAIRE

---

|                                                                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| MOTS D'ACCUEIL                                                                                            | 2  |
| LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL RÉVOLUTIONNAIRE                                                            | 3  |
| LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL PERFORMANT AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE                      | 4  |
| LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL PERFORMANT DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ET DES COLLECTIVITÉS            | 6  |
| TÉMOIGNAGE D'UNE FAMILLE ENGAGÉE POUR L'ART                                                               | 8  |
| LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE FAMILIAL ET DE PÉRENNISATION DE L'ENTREPRISE | 9  |
| LE FONDS DE DOTATION, QUELLE PERSPECTIVE POUR LES 10 ANNÉES À VENIR ?                                     | 11 |
| CONCLUSION                                                                                                | 13 |
| ORGANISATEURS                                                                                             | 14 |

*La matinée est organisée par l'agence LIMITE et animée  
par le journaliste Thierry Guerrier*



# MOTS D'ACCUEIL

---



**Christian Vigouroux**  
Président du Conseil  
d'administration de  
l'Institut Pasteur



**Régis Lassabe**  
Directeur Général  
Délégué de Fidal



**Christophe Peronin**  
Directeur Général  
Délégué de  
Carmignac

**Christian Vigouroux**, Président du Conseil d'administration, rappelle que l'Institut Pasteur est une fondation d'utilité publique, dont le rayonnement est aujourd'hui mondial. Cette formule ancienne, qui a permis de laïciser les processus de charité des legs pieux et de mettre davantage de ressources au service du bien commun, a conservé une grande vitalité. Celle-ci s'est encore renforcée avec la création des fonds de dotation, grâce auxquels il est possible de bénéficier de plus de souplesse et d'accroître l'efficacité.

**Régis Lassabe**, Directeur Général Délégué, souligne que Fidal est le premier cabinet d'avocats de France et d'Europe continentale. Créé en 1922, il accompagne les entreprises mais également les grands patrimoines, les organismes sans but lucratif ou les collectivités. L'une de ses spécificités est de pratiquer le conseil « augmenté ». Il ne propose pas que du droit et de la fiscalité mais également de la formation, des solutions fiduciaires, de l'intermédiation, de la recherche de financement, etc. Aujourd'hui, Fidal dispose de son propre fonds de dotation, *Fidal Green*, qui est utilisé pour accompagner des actions en matière environnementale. Il est alimenté par les économies réalisées sur les consommables.

**Christophe Péronin**, Directeur Général Délégué, rappelle que Carmignac est une société de gestion d'actifs entrepreneuriale et indépendante fondée il y a presque 30 ans. Si elle figure aujourd'hui parmi les principaux acteurs européens de son secteur, elle s'adresse également, en France, à une clientèle de particuliers et d'entreprises en direct. Elle a donné naissance à sa fondation d'entreprise en 2000. La Fondation Carmignac gère aujourd'hui une collection d'œuvres d'art accessible au public à la Villa Carmignac sur l'île de Porquerolles et organise chaque année un prix du photojournalisme..



# LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL RÉVOLUTIONNAIRE



**Stéphane Godlewski**  
Directeur de l'agence  
Do You Phil



**Stéphane Couchoux**  
Avocat, Directeur-associé et Responsable  
du secteur « Fondations, Mécénat &  
Entreprises » de Fidal

**Stéphane Couchoux**, Responsable national du secteur « Fondations, Mécénat & Entreprises » de Fidal, explique que les fonds de dotation ont été créés par une loi de 2008. Dans le cadre de ce 10<sup>ème</sup> anniversaire, il présente la nouvelle étude réalisée par son équipe : « [Evolution des Fondations 2009 – 2018 : le fonds de dotation en vedette](#) ».

Les fonds de dotation sont l'une des huit formes possibles de fondations et, compte tenu de leur simplicité, occupent une place croissante et désormais prépondérante dans le paysage.

**Stéphane Godlewski**, Directeur de l'agence Do You Phil, signale que l'étude de Fidal fait ressortir que plus d'une fondation sur deux est désormais un fonds de dotation. Ceux-ci sont environ 3 000 en France et leur développement va probablement se poursuivre. Ils pourraient représenter les trois quarts des fondations dans cinq ans si les textes demeurent inchangés.

Les thématiques des fonds de dotation sont variées mais 22% d'entre eux sont constitués dans la culture, 20% dans l'enseignement et la recherche et 12% dans le secteur social.

L'étude de Fidal fait également ressortir l'existence de quatre catégories de créateurs de fonds de dotation : associations (35%), collectivités (30%) mais également particuliers (grands patrimoines, dirigeants et artistes) (15%) et entreprises (20%).

Stéphane Couchoux souligne que la formule est très souple et qu'elle peut se moduler en fonction des souhaits des fondateurs. En outre, la dotation peut être consommée, ce qui est efficace pour le financement de projets. De fait, le fonds de dotation est à la fondation ce que la SAS est à la société commerciale.

# LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL PERFORMANT AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE



**Alain Martinez**  
Délégué général du  
Fonds Solidaire Blampin



**Bertrand Jacobberger**  
Président de  
[N.A!] project



**Christine de Longevialle**  
Déléguée Générale de  
Solidarity AccorHotels

**Alain Martinez** indique que la société Blampin est le premier grossiste de fruits et légumes de France. Celle-ci a créé un fonds de dotation en partant d'un constat. Alors que la recommandation de manger cinq fruits et légumes par jour est aujourd'hui largement connue, seulement un quart des Français la respecte et la consommation stagne. L'objectif était donc de sensibiliser davantage la population à l'intérêt de ces aliments pour la santé et au plaisir qu'ils peuvent procurer.

Le Fonds solidaire Blampin intervient dans les domaines du sport, de l'éducation culinaire et de l'art. Il est partenaire dans un certain nombre d'événements et s'implique particulièrement auprès des enfants pour leur faire comprendre que manger cinq fruits et légumes par jour n'est en aucun cas une punition.

Il existe une profonde cohérence entre la finalité du fonds et l'activité de l'entreprise, puisque la promotion des fruits et légumes et l'augmentation de la consommation constituent un enjeu majeur pour la filière.

**Bertrand Jacobberger** explique que sa société, Groupe Solinest, a été créée il y a 80 ans. Elle distribue des marques de bonbons très connues mais, depuis une dizaine d'années, propose également une offre alternative en développant une nouvelle forme de snacks autour des fruits : *Nature Addict* (NA !). L'objectif était de concilier la gourmandise avec l'exigence de produits naturels et sains.

Parallèlement, Bertrand Jacobberger indique qu'il préside un théâtre à Mulhouse et la Gaité Lyrique à Paris. Ces responsabilités l'amènent donc à avoir une certaine proximité avec le monde artistique.

# LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL PERFORMANT AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

---

Dans ce contexte, NA ! a donc créé un fonds de dotation et a profité de cette nouvelle forme juridique, plus souple, pour relayer ses valeurs au travers de la sensibilité artistique et soutenir des projets autour de l'art, du développement durable et de la science. Son action s'articule autour d'engagements de long terme et d'engagements ponctuels.

L'expérience de **Christine de Longevialle**, avec le Fonds Solidarity AccorHotels, s'inscrit dans une autre dimension. Lancé il y a cinq ans, celui-ci vise à lutter contre l'exclusion des personnes en situation de grande précarité, par le biais de la formation et d'actions de développement économique. Il apporte également une aide d'urgence.

Les conséquences du tsunami de Thaïlande en 2004 ont accéléré une prise de conscience, qui existait déjà précédemment mais qui s'est traduite dans la constitution d'une première fondation en 2008. Celle-ci devait permettre de mieux encadrer l'activité de mécénat, lui donner plus de visibilité et gagner en efficacité.

Cette fondation d'entreprise n'offrait pas suffisamment de flexibilité en termes de financement. Elle a donc été transformée en fonds de dotation. Un haut niveau d'exigence a néanmoins été conservé dans la structuration des projets.

S'agissant de l'avenir, Bertrand Jacobberger insiste sur la nécessité de ne surtout pas remettre en cause la fiscalité favorable, sous peine de priver les fonds de dotation d'une partie importante de leurs financements. Il estime que le principal intérêt de cette formule est sa souplesse, qui n'empêche ni la transparence ni le contrôle.

Alain Martinez confirme que le fonds de dotation s'adapte à une grande diversité de situations. Avec un accompagnement, cet outil peut tout à fait être adopté par une PME. En l'occurrence, il a permis de rassembler toute une filière autour d'une action d'intérêt général, en mobilisant des producteurs de fruits et légumes, des clients mais également des concurrents.

Christine de Longevialle ajoute qu'un fonds de dotation, comme Solidarity AccorHotels, permet de fortement impliquer les salariés de l'entreprise fondatrice.

# LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL PERFORMANT DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ET DES COLLECTIVITÉS



**Catherine Monnier**  
Déléguée générale  
du Fonds Adie



**David Weizmann,**  
Directeur général du Comité  
français de l'Institut Weizmann  
des Sciences



**Jean Buchser,**  
Responsable national du  
secteur ESS de Fidal

**Catherine Monnier** explique que l'Adie accompagne depuis 30 ans les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire pour leur permettre de créer leur propre emploi. Son fonds de dotation va fêter ses 10 ans.

Comme beaucoup d'associations, l'Adie avait besoin de développer ses ressources, surtout dans un contexte de baisse des subventions publiques. Elle n'avait aucune culture de l'appel aux dons, d'autant qu'elle s'adressait traditionnellement à des personnes en difficulté. Elle a donc décidé de se doter d'un nouvel outil lui permettant de structurer sa démarche.

Le Fonds Adie ne finance pas le micro-crédit mais l'accompagnement social proposé aux bénéficiaires sous forme de conseil, formation, coaching, etc. Cette dimension est absolument essentielle pour la réussite des projets. Des efforts importants ont été engagés pour garantir la traçabilité des dons et respecter les conditions posées par les mécènes, notamment en termes d'utilisation locale. En 2017, 1,3 million d'euros ont été collectés, dont 90% redistribués dans l'année. Plus de 500 projets ont été soutenus. La notoriété de l'association doit encore être renforcée. Aujourd'hui, celle-ci manque de visibilité.

Les fonds de dotation ne sont pas éligibles à la défiscalisation ISF/IFI mais, en l'occurrence, les donateurs peuvent en bénéficier par le biais de l'Adie. Une baisse significative de la collecte des dons IFI, de l'ordre de 50% sur le 1<sup>er</sup> semestre 2018, a malheureusement été enregistrée depuis la suppression de l'ISF.

**David Weizmann** représente un institut de recherche fondamentale israélien, ayant développé un partenariat avec l'Institut Pasteur depuis une quarantaine d'années. L'évolution du contexte, notamment l'internationalisation de l'activité, l'a conduit à constituer un fonds de dotation.

# LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL PERFORMANT DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ET DES COLLECTIVITÉS

---

Cette forme était adaptée, car elle autorisait la redistribution. Elle permet aujourd'hui de financer de nombreux projets.

L'organisation de la promotion auprès des mécènes apparaît toutefois indispensable. Les donateurs veulent s'assurer que leur argent ira bien en totalité à la recherche. Pour les legs par exemple, l'absence de droits de mutation est l'une des premières préoccupations.

**Jean Buchser** note que le pays doit faire face à une raréfaction des deniers publics, alors que les missions d'intérêt général ont vocation à se développer, notamment compte tenu de l'apparition de nouvelles pauvretés. Pourtant, l'Etat fait preuve de frilosité dans l'accompagnement du mécénat.

Le fonds de dotation est l'outil agile par excellence. Toutefois, les mécènes veulent que leur argent soit pleinement utilisé au service de la cause qu'ils souhaitent soutenir. Il n'a pas vocation à financer des frais de fonctionnement ou des redressements fiscaux. Cette exigence nécessite vigilance et encadrement.

Par ailleurs, l'outil ne crée pas la générosité. Celui-ci doit s'appuyer sur un projet cohérent.

Catherine Monnier insiste sur le fait que le don ne constitue pas une niche fiscale. Malheureusement, Bercy ne prend pas en compte la notion d'efficacité sociale.

Jean Buchser souligne que la question de l'impact reste un sujet majeur. Les structures doivent aussi prouver l'efficacité du don pour lever davantage de fonds. La position de Bercy est effectivement une position de comptable mais, en dépit de cette approche un peu caricaturale, il est important de développer des instruments de mesure. Ceux-ci permettent aussi de créer de la confiance.

Un changement des règles n'est pas totalement à exclure. Jean Buchser considère que les associations n'ont pas suffisamment insisté sur leur rôle d'intérêt général. Des secteurs entiers de la société sont totalement pris en charge par des bénévoles. Il est évident que le pays a besoin de la générosité, là où l'Etat et les collectivités locales ne sont plus. Malgré leur diversité, les associations doivent apprendre à parler d'une seule voix, pour soutenir le mécénat. Cela vaut pour tous les secteurs, y compris la culture, qui ne s'adresse pas qu'à des privilégiés mais correspond aussi à une mission d'intérêt général.



# TÉMOIGNAGE D'UNE FAMILLE ENGAGÉE POUR L'ART



**Charles Carmignac**  
Directeur Général de la  
Fondation Carmignac

**Charles Carmignac**, Directeur du fonds de dotation Villa Carmignac, explique que son père, fondateur de Carmignac, a initialement constitué une fondation d'entreprise, il y a 18 ans. Celle-ci a vocation de partager sa passion pour l'art, notamment pour l'art contemporain, avec le plus grand nombre ainsi qu'avec ses salariés.

Edouard Carmignac a l'habitude d'utiliser ses œuvres pour adresser des messages à ses équipes, leur donner des clefs de compréhension du monde.

L'ouverture de la Villa Carmignac à Porquerolles a constitué une étape supplémentaire, en proposant un lieu de partage avec le public. Cette structure est supportée par un fonds de dotation, qui expose la collection gérée par la fondation d'entreprise.

La Villa Carmignac est un lieu spécial, qui offre également des conditions de visite spéciales. Seulement 50 personnes sont accueillies par demi-heure et pieds nus. Les salles d'exposition sont enfouies, avec une structure architecturale permettant de perdre ses repères.

A côté de la collection Carmignac sont également présentées des œuvres prêtées ou créées pour le lieu. Le site doit aussi être perçu comme un lieu d'inspiration et de création pour les artistes.

# LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE FAMILIAL ET DE PÉRENNISATION DE L'ENTREPRISE

---



**Estelle Roux**  
Directrice adjointe de  
SOGEMARCO-DAHER, co-  
présidente du FBN Méditerranée



**Sabine Roux de Bézieux**  
Présidente de l'association  
Un Esprit de Famille

**Estelle Roux** est issue de la famille Daher, une famille d'industriels, dirigeant depuis six générations un groupe du secteur aéronautique. Elle insiste sur les enjeux en termes de transmission, le projet étant que le capital de l'entreprise reste familial sur le très long terme, et de cohésion.

Pour conserver une entreprise familiale, il est indispensable de se doter d'une gouvernance solide, avec des règles écrites, connues de tous et adaptées à l'environnement.

La famille étant très nombreuse, un comité des dons avait été créé pour parrainer des associations dans lesquelles les membres de la famille étaient impliqués. Toutefois, cela ne suffisait pas. Pour assurer une plus grande cohésion et transmettre des valeurs, il fallait essayer de regrouper toutes les initiatives dans un projet commun dépassant le cadre de l'entreprise. Un fonds de dotation a été mis en place. Celui-ci est tourné vers l'engagement social et la solidarité et plus spécifiquement vers l'insertion professionnelle. Il propose des formations d'excellence pour un retour durable à l'emploi. Les collaborateurs y ont également été impliqués. La formule apparaît souple et efficace.

**Sabine Roux de Bézieux** explique qu'en 2005, son mari et elle ont créé une fondation avec une partie du produit de la cession de son entreprise. La Fondation avait pour mission d'aider des personnes rencontrant des difficultés de tous ordres, à avancer sur le chemin de leur vie. Son objet a ensuite été resserré autour de l'éducation pour favoriser l'égalité des chances.



# LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE FAMILIAL ET DE PÉRENNISATION DE L'ENTREPRISE

---

Les fondateurs d'un groupe informel de fondations familiales ont ensuite donné naissance à l'association Un Esprit de Famille. L'Association permet aux fondateurs de professionnaliser leurs pratiques, mutualiser les réflexions et parfois cofinancer des projets. Cette structure se veut également le porte-parole de la philanthropie familiale en France.

De nombreux fonds de dotation agissent comme des fondations, ce qui n'était pas évident lors de leur lancement. Simples à mettre en place, ils offrent une gouvernance souple, tout en s'accompagnant d'exigences de transparence et de contrôle. Cette longue période de test concluante ouvre désormais la voie à l'étape suivante. Elle consisterait en un rapprochement des Fonds de dotation avec les FRUP, afin de faire bénéficier ces dernières des leçons tirées du succès des fonds de dotation, et permettre aux fonds de dotation d'acquérir le statut complet de fondation : opération conjointe avec les pouvoirs publics, bénéfice de l'IFI et une dotation allégée.

# LE FONDS DE DOTATION, QUELLE PERSPECTIVE POUR LES 10 ANNÉES À VENIR ?



**Philippe d'Ornano**  
Président de Sisley,  
co-président du METI



**Sophie Faujour Le Bon**  
France Country representative  
à l'EVPA



**Alexandre Mars**  
Président et  
fondateur d'Epic

**Philippe d'Ornano** explique que Sisley est une société familiale créée en 1975. Elle dispose d'une fondation. À l'époque le fonds de dotation qui venait d'apparaître était insuffisamment connu ; le modèle de la fondation abritée a alors été retenu. Ses domaines d'intervention sont à la fois les droits des femmes, la psychiatrie, l'éducation primaire et la promotion culturelle de Paris. Son activité est progressivement montée en puissance, avec une mobilisation des équipes, qui ont apporté des projets et donné du temps.

Les ETI sont très régionales, souvent personnelles ou familiales. Elles présentent des caractéristiques qui les poussent à interagir avec le mécénat de manière spécifique, avec une forte dimension d'enracinement et d'inscription dans l'environnement.

Aujourd'hui, 15% des ETI ont une fondation. Le potentiel de développement est donc important. Un club de mécènes a d'ailleurs été créé au sein du METI.

**Sophie Faujour Le Bon** présente l'EVPA, réseau de fondations et d'investisseurs à impact social, qui compte environ 250 membres dans une trentaine de pays en Europe. Depuis cette année, la France est le premier pays représenté, avec une quarantaine de membres. Le rôle de l'EVPA est d'aider à maximiser l'impact sociétal, grâce à des partages d'expériences et de la mise en relation.

**Alexandre Mars** indique qu'il a créé sa première entreprise à 17 ans. Même s'il lui a fallu du temps, il peut aujourd'hui réaliser ses rêves et se mettre au service des autres. Il y a sept ans, il a décidé d'agir concrètement dans ce domaine.

# LE FONDS DE DOTATION, QUELLE PERSPECTIVE POUR LES 10 ANNÉES À VENIR ?

---

Beaucoup de personnes donnent mais elles considèrent qu'elles ne donnent pas assez, par manque de confiance, par manque de temps ou par manque de connaissances. Comme il n'existait pas l'équivalent d'une agence de notation pour la philanthropie, Alexandre Mars a décidé de créer le fonds de dotation Epic. Cette structure vise à trouver des organisations exceptionnelles pour les financer et essayer de les dupliquer. L'objectif est d'influer sur le système et de recréer de la solidarité, grâce à des outils très simples. Cette démarche correspond à une attente des nouvelles générations. Epic n'a pas de modèle économique, puisqu'Alexandre Mars autofinance tous les frais de structure.

Sophie Faujour Le Bon constate que les grands groupes se considèrent de plus en plus comme des acteurs sociétaux. Une dynamique s'est amorcée dans ce domaine. Des changements sont apparus indispensables pour recruter et motiver les talents mais également répondre à la pression des consommateurs, voire des actionnaires. Quelques blocages ne permettent pas encore d'aller plus loin. La France n'offre pas la même souplesse que le Royaume-Uni ou la Suisse. Il faudrait notamment permettre aux fondations de devenir actionnaires des projets qu'elles soutiennent.

Philippe d'Ornano insiste sur la nécessité de défendre les dispositifs actuels, qui sont indispensables pour répondre aux fractures de la société mais qui ne sont pas acquis et qui pourraient malheureusement faire, un jour, l'objet d'une remise en cause.



# CONCLUSION

---

En guise de conclusion, Stéphane Couchoux propose un nuage de mots pour illustrer la richesse des échanges lors de ce colloque sur les fonds de dotation, vus par les mécènes :



# CO-ORGANISATEURS

---



FIDAL est le plus grand cabinet d'avocats d'affaires français indépendant. Partenaires stratégiques des entreprises, des institutions et des organisations, nous nous attachons à faire du droit un levier de leur performance et de leur croissance, en France et à l'international. Tout autant experts dans leur discipline que transverses dans leur approche, nos talents parlent le même langage que nos clients et comprennent leurs enjeux. Nous encourageons le partage de la connaissance et de l'expérience. C'est notre manière d'offrir à nos clients – quelles que soient leur taille, leur activité, leur implantation géographique ou les problématiques qu'ils nous soumettent – des conseils engagés, éclairés et avisés. Des conseils opérationnels qui les protègent et contribuent activement à leur développement stratégique et commercial.



Centre de recherche biomédicale d'excellence de renommée internationale, l'Institut Pasteur, créé en 1887 par Louis Pasteur, est une fondation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Créé à l'origine grâce à une souscription privée internationale initiée par le grand savant lui-même, l'Institut Pasteur contribue à la prévention et au traitement des maladies, notamment infectieuses, par la recherche, l'enseignement et des actions de santé publique. Depuis 130 ans, l'Institut Pasteur continue de s'appuyer sur le soutien et la générosité du public à travers les dons, les legs et le mécénat pour remplir fidèlement sa mission humaniste et relever les immenses défis d'aujourd'hui et de demain.

## AVEC LE SOUTIEN DE



Fondé en 1989 par Edouard Carmignac et Eric Helderlé, Carmignac figure aujourd'hui parmi les premiers gestionnaires d'actifs européens. Le capital de la société est détenu à 100% par les gérants et les employés, une structure d'actionnariat stable qui permet d'assurer la pérennité de la société et témoigne de son esprit d'indépendance. La liberté offerte par cette valeur fondamentale est synonyme de gestion de portefeuille fructueuse sur le long terme. Carmignac affiche un encours sous gestion de 50 milliards d'euros (au 28/09/2018) et a développé une gamme de Fonds compacte, couvrant toutes les classes d'actifs (fonds actions, obligataires et diversifiés) avec un style de gestion permettant une importante flexibilité et une grande réactivité dans la construction des portefeuilles. Dans le cadre de son expansion internationale, Carmignac est présent au Luxembourg, à Francfort, Milan, Madrid, Londres, Zurich et Miami. Ses produits sont autorisés à la commercialisation en France, Allemagne, Suisse, Italie, Luxembourg, Belgique, Autriche, Espagne, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni, Irlande, Taïwan et Singapour pour les professionnels.

## ET



**LIMITE**

Agence spécialiste des sujets d'intérêt général, LIMITE accompagne ses clients dans la construction et le pilotage de stratégies philanthropiques permettant de mobiliser de grands donateurs ou de rendre lisible et visible l'engagement de mécènes (entreprises comme fortunes individuelles ou familiales).

Depuis 2009, LIMITE accompagne l'Institut Pasteur dans la conception et l'organisation des Assises de la Philanthropie ainsi que dans l'animation du Think Tank de la Philanthropie. L'agence est également à l'origine du Mécènes Forum d'Admical et des Rencontres Internationales des Philanthropes de la Fondation de France. LIMITE est ainsi au cœur des transformations de ce secteur.